

/DA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-118 du 20 Avril 1995

Chargeant Monsieur Yacoubou FASSASSI,
Ministre du Commerce et du Tourisme
de l'intérim de Madame Kadiatou
Koubourath OSSENI, Ministre du Travail,
de l'Emploi et des Affaires Sociales
pour compter du 14 Avril 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 14 Avril 1995, Monsieur Yacoubou FASSASSI, Ministre du Commerce et du Tourisme est chargé de l'intérim du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales pendant l'absence de Madame Kadiatou Koubourath OSSENI.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 Avril 1995

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation, le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 SGG 4 MEPR-DN 4 AUTRES MINISTRES 16 MCT-MTEAS 4 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-